



CABINET DU PRÉFET

Bureau de la Communication Interministérielle

Évry, le 26 juin 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

NIVEAU 3 CANICULE ESSONNE – ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Au regard de l'épisode caniculaire impactant cette semaine le département de l'Essonne et suite à l'activation du niveau 3 du plan canicule, l'ensemble des services de l'État et les collectivités territoriales sont particulièrement vigilants à la santé des élèves, notamment pour les plus jeunes à l'école primaire.

Comme indiqué par le ministère de l'Éducation Nationale, chaque situation doit être appréciée au niveau local afin de modifier, en conséquence, l'organisation des écoles voire d'envisager leur fermeture. Une telle fermeture relève du pouvoir de police du maire.

Aussi, en concertation avec les élus et les directeurs d'école, vous trouverez, en annexe du présent communiqué, une liste des établissements scolaires du premier degré pour lesquels une décision municipale de fermeture ou une recommandation particulière a été décidée par les communes. Cette liste est arrêtée à la date du 25/06/19 et fera l'objet d'une actualisation quotidienne le cas échéant.

Pour toute interrogation complémentaire, nous vous invitons à vous rapprocher des services de votre municipalité.

Enfin, il est nécessaire de rappeler les gestes indispensables :

- boire régulièrement ;
- ne pas s'exposer au soleil ;
- modérer son activité physique ;
- adapter son alimentation ...

**Cet épisode climatique invite chacun à veiller sur son entourage
et à se préoccuper des personnes les plus fragiles.**

Contacts presse :

Nathalie ROUSSELET, Chef du Bureau de la communication interministérielle :
Tel. : 01 69 91 90 54 – 07 77 96 23 89 courriel nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr
Celia HAVEL, Adjointe à la Chef du Bureau de la communication interministérielle :
Tel. : 01 69 91 90 37 – 06 42 03 04 23 – courriel celia.havel@essonne.gouv.fr



@PREFET91



prefet.delessonne